Marchés publics de fournitures et services

Les marchés de fournitures et de services

2 jours (14h00) | 4,6/5 | MP-6819273 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 375 € ht

Formations Compétences Métier › Marchés publics › Marchés publics de fournitures et services

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Choisir la forme et le type de prix les plus adaptés
- Calculer les différentes clauses de variation des prix
- Gérer et contrôler les prix des marchés en cours

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme

Prérequis

Connaître la réglementation générale des marchés publics. Prévoir une calculatrice

Public concerné

Tout agent participant à la préparation, au suivi, au contrôle des marchés ou à la liquidation des factures, comptables chargés du règlement des dépenses.

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

1er jour

Cerner le cadre général des marchés de fournitures courantes et de services

- Le cadre règlementaire : le Code de la commande publique et le CCAG-FCS
- Définition des fournitures courantes et des services
- Champ d'application du CCAG-FCS
- Le cas des marchés intégrant différents types de prestations : fournitures, travaux, services...
- Référence au CCAG-FCS et possibilité d'y déroger
- L'ordre de priorité des pièces contractuelles
- Panorama des définitions issues du CCAG-FCS
- Les obligations générales des parties au contrat fixées par le CCAG-FCS
- La répartition des responsabilités entre le pouvoir adjudicateur et le titulaire
- Les cas de cotraitance et de sous-traitance des marchés de services (précisions sur la sous-traitance interdite pour les marchés de fournitures)

Apprécier les seuils

- Les différents seuils
- La notion de prestations homogènes
- Les besoins nouveaux

Identifier les étapes préalables à la consultation

- Recensement et évaluation des besoins
- Choix de la forme du marché ou recours à l'accord-cadre
- Rappel sur les différentes procédures de passation et focus sur le système d'acquisition dynamique
- Rédaction de l'AAPC et choix des organes de parution
- Les clauses utiles pour les marchés FCS (exemples : clauses du RC liées à la demande d'échantillons et aux visites sur site)
- Le choix du titulaire

ÉTUDE DE CAS
Mises en situation sur la définition du besoin et le choix du montage contractuel

Appréhender les différentes pièces du DCE et les clauses essentielles

- Acte d'engagement
- CCTP et CCAP
- Annexes financières (BPU, DQE, catalogue...)
- Règlement de la consultation

ÉTUDE DE CAS
Identifier les clauses clés du CCAP sur la base d'un DCE « fil rouge » de fournitures courantes et services

2e jour

Gérer l'aspect financier des marchés

- Le contenu des prix
- La variation des prix
- Les clauses de butoir / de sauvegarde
- L'avance et ses modalités de remboursement
- La fréquence minimale des paiements
- Le contenu de la demande de paiement
- Le règlement partiel définitif et le solde du marché
- La mise en œuvre des pénalités
 - les pénalités de retard
 - les pénalités pour indisponibilité
- Les primes pour réalisation anticipée des prestations
- La retenue de garantie, la caution et la garantie à première demande

ÉTUDE DE CAS
Mises en situation sur le choix de la forme de variation de prix la plus adaptée à son marché

Gérer les délais d'exécution du marché et les communications avec le titulaire

- Le début de la relation contractuelle
- Les délais d'exécution
- Les règles de computation des délais
- Les bons de commande d'un accord-cadre
- Les reconductions et affermissement de tranches
- L'intégration des ordres de service et leurs régimes d'application
- Les règles en matière d'échanges avec le prestataire / fournisseur

Connaître les règles spécifiques en matière d'exécution du marché

- Le prêt de matériels confiés au titulaire
- Le stockage, l'emballage et le transport de matériels
- La livraison de matériels
- La maintenance prédictive par l'utilisation de l'IA

Contrôler et réceptionner les fournitures et prestations

- Vérifications quantitatives et qualitatives
 - les vérifications simples ou approfondies
 - les frais de vérification
- Décisions après vérification
 - admission
 - ajournement
 - réfaction
 - rejet
- Focus sur la maintenance et les garanties
 - la distinction entre garantie et maintenance
 - les conditions et modalités de la maintenance dans le CCAG-FCS
 - la période de garantie et sa mise en œuvre

Gérer les modifications affectant le marché et sa résiliation

- Les modifications en cours d'exécution
- La mise en demeure

- Arbitrage et règlement amiable des litiges
- La résiliation
 - dates et effets de la résiliation
 - les différentes hypothèses de résiliation
 - la gestion de la résiliation (décomptes, remise des prestations...)

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis :
Quiz avant la formation et après la formation pour mesurer les acquis, la progression.

Évaluation à chaud :
À la fin de la formation, un bilan qualité dématérialisé pour mesurer l'atteinte des objectifs de la formation.

Évaluation à froid :
À J+3 mois, une e-évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle.

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.